

Hommage à un jeune disparu par son ami et compagnon de cauchemar

Mohamed El Khalil Ayach. Lorsqu'un adolescent de dix-sept ans se révolte pour défendre sa mère, sa voix fut ce qui terrifia le plus ses bourreaux.

Le 28 novembre 2026 marque le trente-neuvième anniversaire de la mort sous la torture de notre compagnon, victime de disparition forcée. Le martyr Mohamed El Khalil Ayach, est décédé le samedi 28 novembre 1987 au centre secret BIR1, installé dans une ancienne caserne militaire, abandonné par la colonisation espagnole.

Il est des histoires qu'il ne faut pas raconter uniquement pour évoquer le passé, mais parce que leurs protagonistes méritent de rester vivants dans la mémoire des générations. Il est également des noms que les années ne doivent jamais effacer, quelle que soit la durée du silence ou de l'oubli. Parmi ces noms figure celui du martyr Mohamed El Khalil Ayach, qui n'avait pas encore dix-sept ans lorsque sa vie lui fut arrachée dans l'un des épisodes les plus atroces de violations des droits humains, constitutifs de crimes contre l'humanité, qu'a connu la ville de Laâyoune en novembre 1987.

Mohamed El Khalil était lycéen, à l'aube de sa vie, porteur des rêves d'un adolescent auquel la vie n'a pas laissé la possibilité de se réaliser. Il n'était pas combattant sur un champ de bataille, ni un homme portant une arme. C'était un jeune Sahraoui qui avait participé aux préparatifs destinés à accueillir la mission d'enquête des Nations unies au Sahara occidental. Cette mission devait arriver à Laâyoune, capitale du territoire, le vendredi 20 novembre 1987. La population sahraouie entendait alors exprimer devant les membres ses positions et ses revendications politiques.

Mais les autorités marocaines ont fait obstacle à cette arrivée et modifié l'itinéraire de la mission, qui s'est finalement rendue à Rabat et non à Laâyoune, où elle est restée trois jours. Durant cette période, notre ville a connu une vaste campagne d'arrestations et d'enlèvements visant les Sahraouis favorables à l'indépendance, dans un contexte de black-out médiatique total et d'absence des moyens de communication que nous connaissons aujourd'hui. Il n'y avait ni téléphone portable ni réseaux sociaux. Les nouvelles circulaient par les postes de radio, et les habitants suivaient les émissions de la BBC et de la radio nationale de la RASD, dans l'espoir de recueillir une information ou une nouvelle dans une atmosphère de peur et d'incertitude.

Ces trois journées ont suffi pour enlever plus de deux cents hommes, femmes et enfants de leur domicile, dans le cadre d'une campagne d'enlèvements collectifs qui a frappé des familles entières.

Depuis la caserne de la Compagnie d'intervention mobile (CIM), une ancienne caserne espagnole située près du cinéma Las Dunas, un centre secret a servi pour les interrogatoires et la torture depuis le milieu des années soixante-dix. Il ressemblait, à peu de chose près, au centre de détention de Derb Moulay Chérif à Casablanca au Maroc. Les détenus avaient les yeux bandés et les gardiens étaient nommés « El Haj ».

Des véhicules de police transportaient, de nuit, les personnes enlevées depuis le lieu des interrogatoires vers la caserne militaire BIR1, située au nord d'El Marsa (La Playa), à environ vingt-cinq kilomètres de la ville de Laâyoune au Sahara Occidental. Nous avons appris par la suite que ces transferts avaient pour objectif d'éloigner les détenus de Laâyoune, par crainte d'une éventuelle visite des membres de la mission onusienne.

À l'époque, le dénommé Salah Zemrag, gouverneur de la ville, supervisait la coordination entre la police et l'armée, car la caserne où nous avions été transférés relevait de l'administration de l'armée marocaine.

Je me souviens parfaitement de la manière dont nous étions remis aux militaires, les yeux bandés et les mains menottées. Nous étions entassés dans les véhicules de police, les uns sur les autres, dans des positions extrêmement pénibles. Il était interdit à quiconque de changer de position ou de bouger la

moindre partie de son corps. Toute tentative de mouvement était sanctionnée d'un coup porté par un gardien avec la crosse de son fusil.

Lorsque les véhicules de police sont arrivés à El Marsa, près de l'actuelle caserne de la gendarmerie, nous en avons été extraits et transférés dans des véhicules militaires qui devaient nous conduire à la caserne, située à environ deux kilomètres de là.

Pendant cette attente, j'ai entendu les gardiens parler entre eux d'un homme aux cheveux blancs. L'un d'eux expliquait aux autres qu'il s'agissait du gouverneur Salah Zemrag.

À notre arrivée à la caserne, les femmes ont été placées dans une cellule voisine de celle où nous, les hommes, avons été enfermés. Notre cellule était tellement surpeuplée que certains d'entre nous étaient obligés de rester allongés sur les corps des autres. C'était une scène où les corps, les souffles, l'étouffement et la peur se confondaient.

Nous avons passé les trois premiers jours sans eau ni nourriture, soumis aux coups, aux coups de pieds et aux humiliations, d'une cruauté indescriptible. Au terme de ces trois jours, ils ont apporté de l'eau sale et nous ont ordonné d'ouvrir la bouche. Ils en fait tomber seulement quelques gouttes comme si nous ne méritions même pas le droit de boire.

C'est au milieu de ces ténèbres que j'ai rencontré Mohamed El Khalil Ayach.

À un certain moment, profitant de l'inattention des gardiens, j'ai engagé la conversation avec la personne qui se trouvait à côté de moi. Je lui ai demandé où nous étions. Il m'a répondu qu'il ne le savait pas non plus. Pourtant, sa voix m'était familière. Je me suis mis à l'écouter plus attentivement, puis je lui ai demandé : « *N'est-ce pas Mohamed El Khalil, Fondo ?* »

L'histoire du mot « Fondo »

Le mot « Fondo » n'était pas un simple surnom que nous utilisions pour nous appeler lorsque nous nous rencontrions. Il renfermait toute une histoire qui nous ramenait à notre enfance, aux jours de l'innocence et des jeux dans le quartier de Lahouhoum, l'un des derniers quartiers de la ville de Laâyoune à l'époque, situé dans sa partie orientale. Le nom même de ce quartier en dit long : *ahouhoum*, autrement dit « ceux qu'on a jetés au loin ». C'était également considéré comme un quartier de pauvres. Dans les années soixante-dix, durant la période coloniale espagnole, il constituait un refuge pour ~~les~~ révolutionnaires.

Mohamed El Khalil rendait souvent visite à sa tante, qui habitait à proximité de ma famille. C'est ainsi qu'est née notre amitié d'enfance. Nous passions notre temps à jouer avec un vieux vélo délabré : l'un de nous s'asseyait dessus tandis que l'autre le poussait. Celui qui était sur le vélo criait alors le mot «Fondo».

Au fil des jours et des années, ce cri est resté gravé dans notre mémoire, au point de devenir une sorte de salutation particulière qui nous unissait. Chaque fois que nous nous rencontrions, l'un lançait à l'autre : « Fondo ! », et l'autre lui répondait de la même manière.

Ainsi, un simple mot emprunté au vocabulaire de nos jeux d'enfance, s'est transformé en un lien précieux entre deux amis, portant dans ses syllabes le parfum des souvenirs et la chaleur des jours qui ne reviendraient jamais.

Il m'a répondu par l'affirmative.

Je lui ai alors demandé, avec étonnement et douleur : « Toi aussi, tu es ici avec nous ? »

Il m'a expliqué qu'il avait été arrêté au domicile de sa tante, notre voisine. Il n'était pas le seul membre de sa famille à avoir été enlevé. Sa mère, Salka, sa tante Akhouidij, sa cousine Fatma, son cousin Ali ainsi que son cousin paternel Laghdaf l'avaient également été. Au total, six membres de sa famille étaient victimes de cette campagne d'enlèvements.

Lui n'avait que dix-sept ans. Il se retrouvait ainsi avec les membres de sa famille et des habitants de sa ville dans un lieu où personne ne savait s'il en sortirait vivant.

Mais ce qui s'est produit par la suite a gravé à jamais le nom de Mohamed El Khalil dans ma mémoire.

Il était d'un courage tel que sa voix avait devancé sa peur.

Quatre jours après notre arrestation, Mohamed El Khalil ne supportait plus les cris des femmes torturées dans la cellule voisine. Il les entendait et il savait que sa mère se trouvait là, tout près de lui, exposée à ces violences.

Soudain, il s'est dressé parmi nous et a élevé la voix face aux gardiens en leur lançant :

« *Vous devriez avoir honte de frapper des femmes ! Vous devriez avoir honte de frapper ma mère alors qu'elle est à côté de moi et que j'entends ses cris !* »

Prenez un instant pour mesurer la portée de cette scène…

Un adolescent de moins de dix-sept ans, les mains menottées, enfermé dans une cellule, sans aucun moyen de se défendre, mais incapable de garder le silence devant les cris de sa mère et des autres femmes.

Il n'a pas pensé aux conséquences de son geste. Il n'a pas tenu compte des représailles qui pouvaient l'attendre. Sa seule préoccupation était que ces gardiens cessent de frapper les femmes.

Ils se sont alors acharnés sur lui, l'ont sorti de la cellule et l'ont placé, menotté, dans le couloir, où il a subi des coups de pieds, des coups de matraques et des coups de godillots particulièrement durs. Les insultes, les injures et les humiliations se sont également abattues sur lui.

Puis l'un de ses bourreaux lui a ordonné de répéter « le Sahara est marocain ». Mais il a refusé.

Il n'a ni reculé ni cédé. Il leur a répondu que le Sahara n'était pas marocain et ne l'avait jamais été.

Ils ont repris sa torture, lui ont versé de l'eau sur le corps, puis l'ont placé devant la porte des toilettes. Ils ont donné un ordre humiliant et cruel : toute personne souhaitant entrer dans les toilettes devait marcher sur le corps de Mohamed El Khalil, déjà épuisé et meurtri.

Imaginez un adolescent de dix-sept ans, transformé en un revêtement sur lequel les autres détenus sont contraints de marcher, tandis qu'il reste étendu, ensanglanté, sous les pieds de ses compagnons d'infortune, simplement parce qu'il a défendu sa mère et refusé de renier ses convictions.

Son corps saignait sous la violence des coups de matraque. Malgré cela, ils ont continué à le torturer et à l'humilier pendant près d'une semaine.

Mohamed El Khalil n'a pas crié pour lui-même. Il a protesté pour sa mère et pour les femmes qui subissaient les tortures, alors que sa voix était le seul moyen dont il disposait pour les défendre.

La nuit où Mohamed El Khalil Ayach a disparu

Tard dans la nuit du samedi 28 novembre 1987, le silence de la cellule a été déchiré par des cris et des pleurs déchirants. Ils provenaient du cousin maternel de ce jeune victime qui se trouvait à côté de lui dans cette cellule.

Il a éclaté en sanglots en répétant que son cousin venait de mourir, qu'il avait rendu son dernier souffle, après une semaine entière de souffrances, de gémissements et de lutte pour surmonter la douleur des tortures et les hémorragies.

Ce cri déchirant nous a tous profondément bouleversés. Mais les gardiens ne nous ont même pas laissé le temps de comprendre ce qui venait de se produire. Dès qu'ils ont entendu ses pleurs, ils se sont précipités pour le faire taire, le menaçant et l'intimidant, tout en répétant :

« Qui t'a dit qu'il était mort ? »

Peu après, les gardiens ont sorti la jeune victime de la cellule. Nous ignorons précisément ce qui lui est arrivé ensuite.

Un certain temps plus tard, nous avons entendu un véhicule approcher. Au bruit de son moteur, nous avons pensé qu'il pouvait s'agir d'un Land Rover, car ce type de véhicule était bien connu des habitants du Sahara.

Nous ne savions pas si le jeune avait été transporté à l'hôpital ou conduit vers une autre destination. Les gardiens ont toutefois tenté de nous imposer une version selon laquelle il était toujours vivant, qu'il souffrait de difficultés respiratoires et qu'il avait été évacué pour recevoir des soins.

Mais cette version ne nous a pas convaincus. Nous ne pouvions ni l'accepter ni nous y fier, car nous connaissions parfaitement l'état de meurtrissures extrêmement grave dans lequel il se trouvait. Il avait souffert parmi nous sans recevoir le moindre soin, alors qu'il endurait de terribles douleurs et perdait son sang.

Le doute a donc continué à nous ronger. Les paroles des gardiens ne parvenaient pas à dissiper nos craintes ni à nous convaincre qu'il ne s'agissait pas de la mort Mohamed El Khalil Ayach. Pourtant, ils nous répétaient chaque jour :

« *Vous devez comprendre que vous ne valez rien ici et que vous n'avez aucun droit. Votre mort est comme celle des mouches*. »

Le silence et une lourde atmosphère d'angoisse se sont installés dans la cellule. Nous étions plongés dans une profonde peur, sans savoir ce qui pouvait nous arriver ni quel sort nous attendait. Nous n'en étions encore qu'aux premiers jours de notre enlèvement, et d'autres séances d'interrogatoires et de tortures nous attendaient.

Cette terrible tragédie nous a fait comprendre, au bout d'une semaine de disparition forcée, que nos vies étaient désormais suspendues à un destin inconnu et que ce qui nous attendait pouvait être encore plus cruel que tout ce que nous avions déjà subi. D'autant plus que nous ignorions toujours le sort de ceux qui avaient été victimes de disparition forcée dix ans avant nous.

Depuis cette nuit du samedi 28 novembre 1987, nous avons définitivement perdu toute nouvelle de la Mohamed El Khalil Ayach.

Nous ne l'avons plus jamais revu. Nous n'avons plus entendu parler de lui et nous n'avons reçu aucune information fiable permettant de connaître la vérité sur ce qui lui était arrivé, le lieu où il avait été transporté ou l'endroit où il avait finalement disparu.

C'est ainsi que son sort est resté inconnu. Cette nuit est demeurée gravée dans nos mémoires, non seulement comme le moment où nous avons perdu un compagnon de souffrances, mais aussi comme le début d'une question qui n'a cessé de nous hanter : Que s'est-il réellement passé après que Mohamed El Khalil Ayach a été extrait de sa cellule ? Où a-t-il disparu ?

Ainsi s'est achevée la vie d'un adolescent qui aurait dû se trouver sur les bancs de l'école, ses livres à la main, ses rêves en tête et l'avenir devant lui. Au lieu de cela, il est devenu une victime de la disparition forcée, rendant son dernier souffle sous les coups de ses tortionnaires, loin de sa famille et dans un lieu où personne ne savait ce qui se passait derrière les murs.

Mohamed El Khalil est parti, mais la question qui lui a survécu demeure :

Où la victime Mohamed El Khalil Ayach a-t-il été enterré, afin que sa famille et ses compagnons puissent enfin se rendre sur sa tombe et prier pour le repos de son âme ?

Trente-neuf années se sont écoulées depuis sa mort, et sa famille ignore toujours où se trouve sa sépulture. L'Instance Équité et Réconciliation n'a pas été en mesure d'informer sa famille du lieu où il a été inhumé, et la vérité complète sur son sort ne lui a jamais été révélée.

Quant à sa mère, qui avait elle-même été enlevée avec lui et qui a vécu et subi l'amertume de cette épreuve, elle est aujourd'hui alitée. Elle porte dans son corps et dans sa mémoire une blessure qui ne s'est jamais refermée. Elle reste privée de l'un des droits humains les plus élémentaires : savoir où repose son fils, où elle pourrait aller pour lui rendre visite et réciter la Fatiha à sa mémoire.

C'est une tragédie qui ne s'arrête pas à la mort de Mohamed El Khalil. Elle se prolonge à travers une mère qui attend toujours, une famille qui continue de chercher et une mémoire collective qui porte encore des questions sans réponse.

Cependant, ce qui me bouleverse le plus lorsque je revisite aujourd'hui ce témoignage, ce sont deux éléments.

Le premier est que, parmi les différents témoignages que nous avons recueillis et documentés sur les disparitions forcées, je n'ai jamais entendu parler d'un acte de courage et de bravoure comparable à celui du martyr Mohamed El Khalil Ayach.

Il aurait pu garder le silence, éviter d'affronter les gardiens et tenter de se protéger contre leur brutalité. Mais il a choisi de défendre les femmes, de dénoncer la torture et de faire entendre les cris de sa mère, alors même qu'il savait, ou aurait dû savoir, que ce geste pouvait lui coûter la vie.

Son âge ne permet pas qu'on le considère comme un héros aux yeux des hommes ? Mais l'acte qu'il a accompli, de longues années de vie ne suffisent parfois pas à le réaliser.

Le deuxième élément concerne l'acharnement de l'un des bourreaux contre la mère de ce martyr, près de deux ans après la mort de son fils sous la torture, alors que nous étions toujours détenus dans le centre secret et que nous continuions à subir les horreurs de la disparition forcée.

C'est l'un des souvenirs les plus atroces et les plus douloureux qui soient restés gravés dans la mémoire du groupe.

Ce jour-là, un gardien du nom d'Abdellah El Oujdi a osé s'adresser directement à la mère du martyr pour lui dire, avec une insolence révoltante et sans la moindre humanité :

« *C'est moi qui ai tué ce gamin, ton fils.* »

Ces paroles furent d'une cruauté insupportable. Non seulement parce qu'elles venaient de quelqu'un qui s'attribuait le meurtre de son fils, mais aussi parce qu'elles étaient adressées à une mère endeuillée, qui avait perdu la chair de sa chair et dont la douleur dépassait tout ce que les mots peuvent exprimer.

Cette pauvre mère n'a trouvé, pour répondre à ces paroles blessantes, qu'une seule phrase, sortie des profondeurs de sa douleur et de sa foi : « *Ton compte sera réglé devant Dieu*. »

Quelques mots seulement, mais qui résumaient toute l'impuissance d'une mère meurtrie face à la cruauté humaine, remettant son affaire entre les mains de la justice divine lorsque la terre devient trop étroite pour ceux qui subissent l'injustice.

Que Dieu accorde Sa miséricorde au martyr, qu'Il ait également pitié de toutes les mères qui ont connu l'amertume de la perte, et qu'Il fasse venir un jour où la vérité éclatera et où aucun droit ne sera perdu.

Pourtant, je suis également profondément attristé par le fait que ce jeune homme, qui a payé de sa vie un acte de courage humain et politique, n'ait pas reçu la reconnaissance et l'hommage qu'il mérite.

Même le Front Polisario, représentant du peuple sahraoui, ne semble pas avoir organisé de congrès ou d'événement national portant son nom, ni pris l'initiative de commémorer sa mémoire à la hauteur de son courage et de ses sacrifices.

Il ne s'agit pas simplement d'un nom qui n'a pas été donné à un congrès, ni d'une cérémonie qui n'a pas été organisée en sa mémoire. Il s'agit de rendre justice à un jeune homme exceptionnel, de rendre justice à une mère qui attend toujours et à une famille qui ignore encore où son fils a été enterré.

Honorer la mémoire des martyrs n'est pas un privilège que les institutions accordent à leur guise. Ce n'est pas non plus une occasion passagère durant laquelle des noms sont évoqués avant de retomber dans l'oubli. C'est un devoir moral, une mémoire collective et une responsabilité envers les générations futures.

Mohamed El Khalil Ayach n'est pas mort parce qu'il était incapable de parler. Il est parti parce qu'il a refusé de se taire.

Il est mort en défendant sa mère, en défendant les femmes qui criaient sous la torture et en restant fidèle à ses convictions, refusant de prononcer les paroles que ses bourreaux voulaient lui arracher.

Alors que nous continuons à exiger que toute la vérité soit révélée sur le sort de l'ensemble des victimes de disparition forcée, nous demandons également que soit révélé le lieu d'inhumation du martyr Mohamed El Khalil Ayach, que sa famille puisse exercer son droit à connaître la vérité, que sa mère obtienne justice et réparation morale, et que soit honorée la mémoire de cet adolescent qui a incarné, avec un courage exceptionnel, les valeurs de solidarité et de dignité humaine.

Paix à ton âme, Mohamed El Khalil.

Hommage à toi, adolescent qui n'avais pas encore dix-sept ans, mais qui possédais un courage tel que ta voix a défié tes bourreaux.

Hommage à celui qui a dit : « *Vous devriez avoir honte de frapper ma mère* ! », faisant de sa défense un acte profondément humain qui restera à jamais gravé dans les mémoires.

Hommage à celui qui a refusé de dire que le Sahara est marocain et qui est resté fidèle à ses convictions jusqu'à son dernier souffle.

Ton histoire restera un témoignage dont nous sommes les dépositaires et les gardiens. Ton nom demeurera présent dans la mémoire de ceux qui t'ont connu, de ceux qui ont entendu ton témoignage et de tous ceux qui croient que la vérité ne tombe pas dans l'oubli avec le passage du temps et que la dignité humaine ne doit jamais être oubliée.

Que la miséricorde divine accompagne le martyr Mohamed El Khalil Ayach. Fidélité à sa mémoire et justice pour sa mère et sa famille.

Nous n'oublierons pas… et nous ne cesserons jamais de réclamer que toute la vérité soit révélée.

Daha Salama El kouri
Compagnon de Med Khalil Ayach dans le centre secret BIR1



El BIR ancienne caserne espagnole, bagne secret sous HassanII



Salaka entourée d'Amiatou Haïdar et Ghalia Djimi, compagnes de cellule dans le bagne secret BIR1 en 1987

© Michèle Decaster novembre 2002